

ITINÉRAIRE CYCLABLE JAUSIERS ↔ FAUCON ↔ BARCELONNETTE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA MOBILITÉ DOUCE

Réunion de lancement de la maîtrise d'oeuvre du 23-05-2022



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



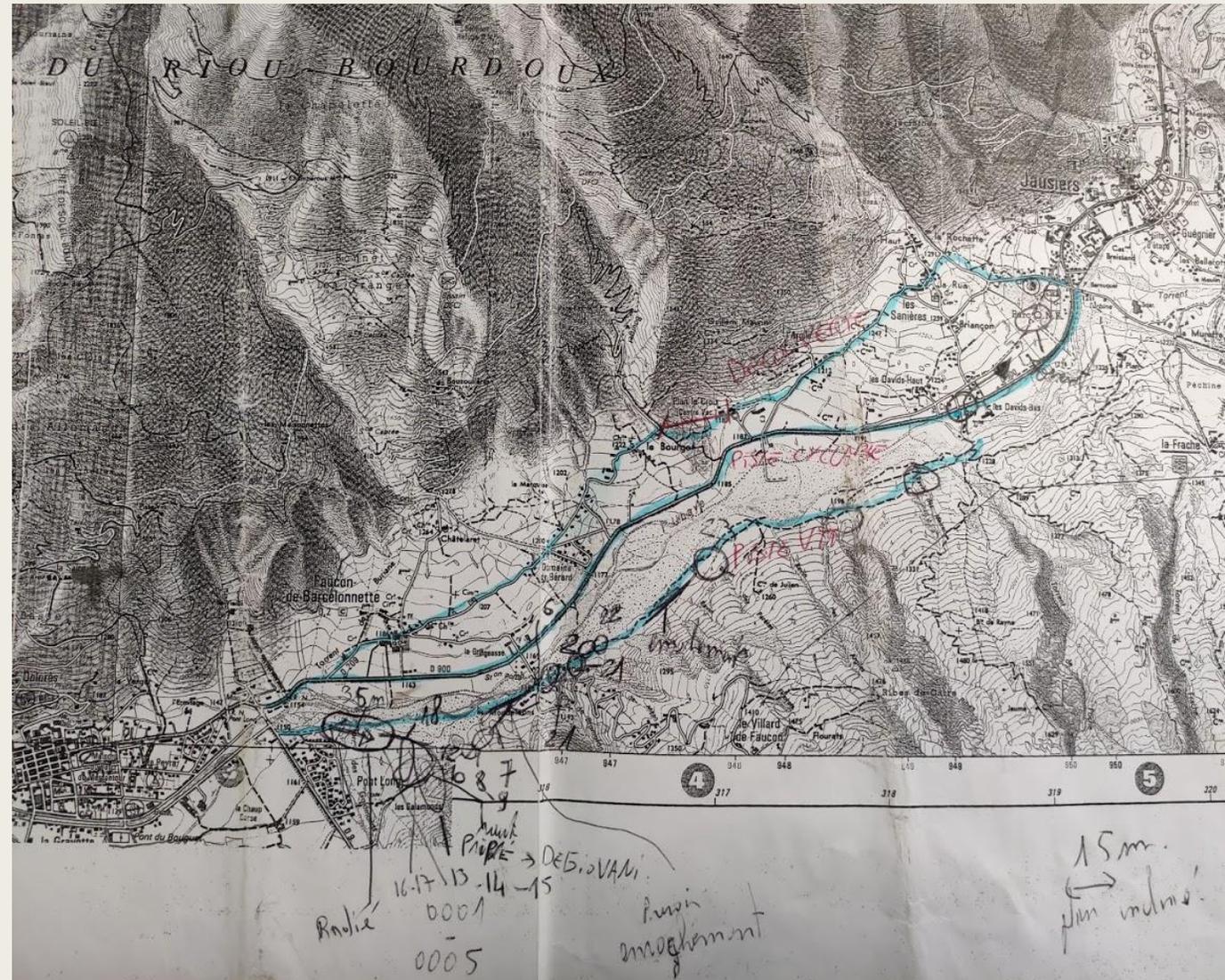
Sommaire

- I. Accueil
- II. Introduction des élus
- III. Historique du projet et tracé de l'itinéraire
- IV. Découpage du projet
- V. Point financier
- VI. Points sur l'avancement des études et des acquisitions foncières
- VII. Organisation et suivi du projet
- VIII. Prise de parole Sylvain Gruzza (MG CONCEPT) et Laetitia Vandeportal (AZIMUT)

I. Historique du projet et tracé de l'itinéraire

Genèse du projet :

- Premières intentions de liaisons cyclables Jausiers ↔ Barcelonnette en 2000 et 2001 sur 3 itinéraires différents pour 3 vocations :
 - Piste cyclable le long de la RD900
 - Piste VTT « trans-ubayenne »
 - Piste découverte par les villages



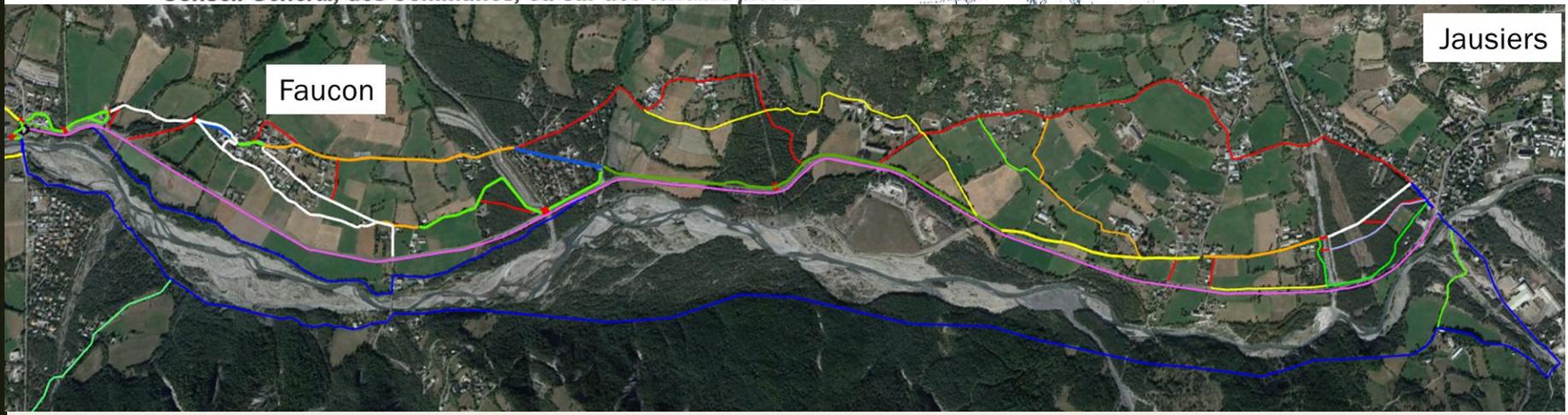
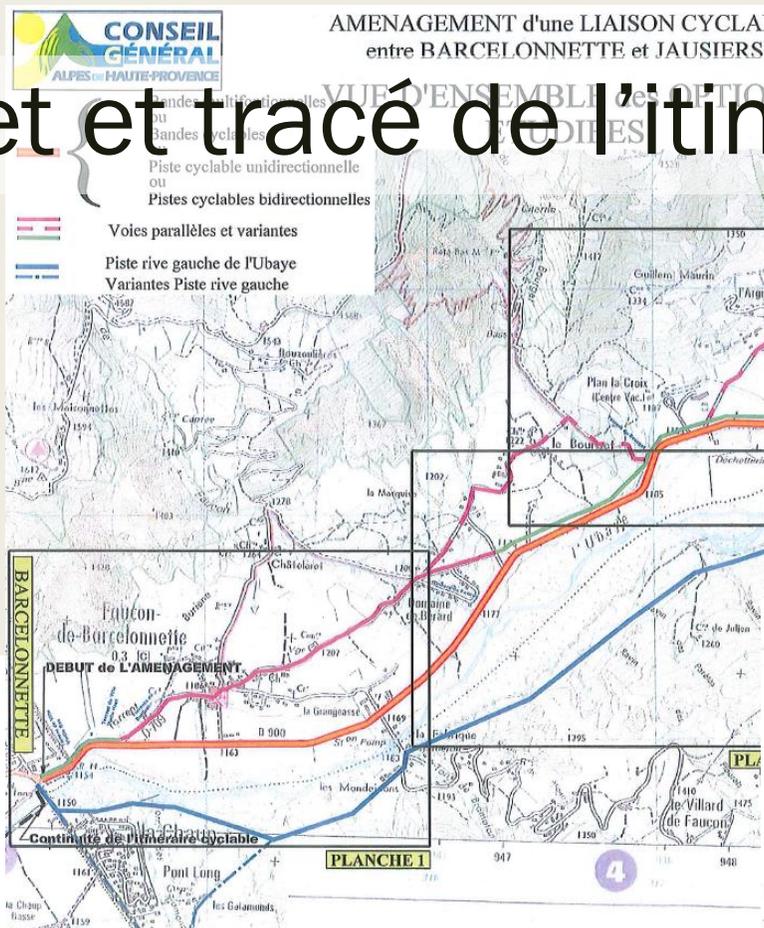
I. Historique du projet et tracé de l'itinéraire

Genèse du projet :

- Etudes du département réalisées en 2009 et 2013 pour le compte de la CCVU.
 - Intention de la CCVU de relancer le projet en 2013 suite à ces études.
 - Par délibération 2013/13 du 4 mars 2013, prend la compétence optionnelle.

A l'unanimité des membres présents,

- DECIDE** d'ajouter dans les compétences optionnelles de la Communauté – sous le Chapitre **SPORT** :
 - La création, l'aménagement, l'entretien d'un itinéraire cyclable trans-ubayen continu bidirectionnel d'Est en Ouest (selon les possibilités techniques ,sous forme de voie verte, bande cyclable, ou piste cyclable) sur le domaine public routier, par délégation du Conseil Général, des Communes, ou sur des terrains privés .*



CANTON de BARCELONNETTE

PÔLE DEVELOPPEMENT DURABLE et TERRITOIRE
DIRECTION DES ROUTES ET DES INTERVENTIONS TERRITORIALES

13, RUE DU DOCTEUR ROMIEU
CS 70 216
04 995 01961-LES BAINES Cedex 9
TEL : 04.92.30.06.10
FAX : 04.92.32.26.16

RD 900

Maison Technique de Barcelonnette Version Février 2013

AMENAGEMENT d'une LIAISON CYCLABLE entre Barcelonnette et Jausiers

ETUDE PRELIMINAIRE

PROPOSE PAR LE RESPONSABLE DE LA MAISON TECHNIQUE DE BARCELONNETTE BARCELONNETTE, le _____	APPROUVE PAR LE DIRECTEUR par intérim DE LA DIRECTION DES ROUTES ET DES INTERVENTIONS TERRITORIALES DIGNE, le _____	APPROUVE PAR LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT CHARGE DU POLE DEVELOPPEMENT ET TERRITOIRES DIGNE, le _____
---	--	--

Signé : Didier HIEVERT Signé : José Aveline Signé : Michel MATH

4

I. Historique du projet et tracé de l'itinéraire

Le schéma directeur de la mobilité douce

Réalisé de juillet 2018 à décembre 2019 suite à délibération 2017/306 du 19/12/2017 de la CCVUSP.

- Organisation en parallèle de réunions publiques par la CCVUSP auprès de la population. Ces contributions sont venues enrichir la réflexion et l'élaboration du schéma directeur.

→ Un document guide visant à favoriser à moyen terme le recours à l'usage du vélo pour tout type d'usage dans l'Ubaye.

Schéma directeur approuvé à l'unanimité par la délibération 2020/13 du 29/01/2020

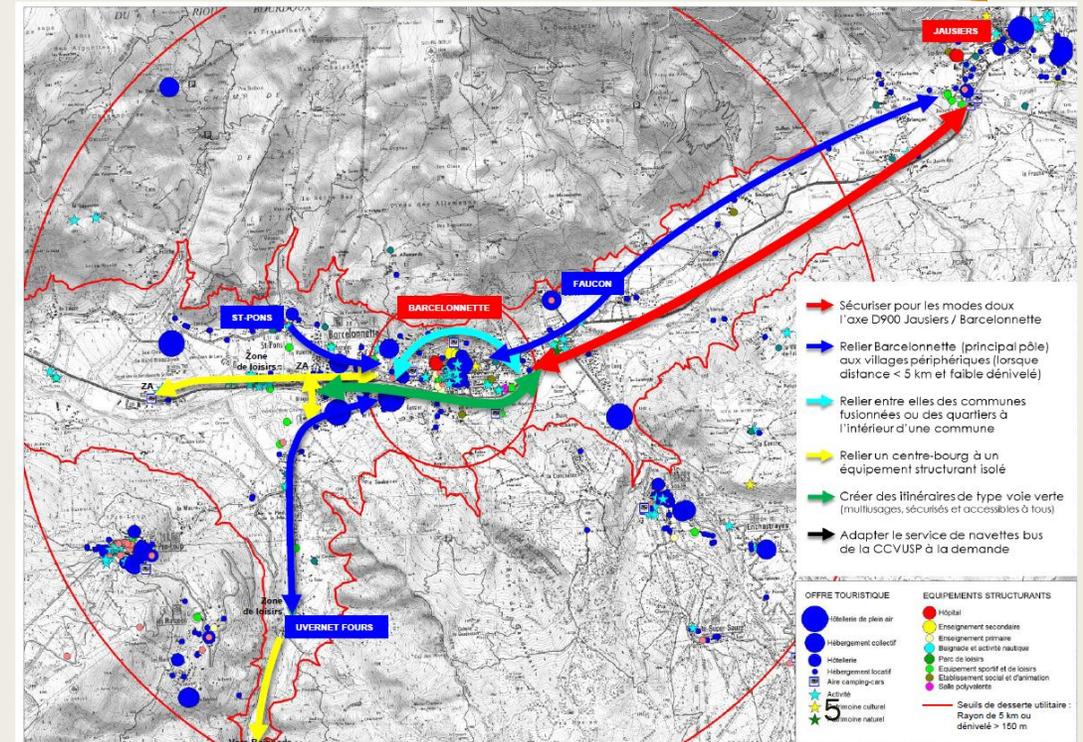


2019

RÉUNIONS PUBLIQUES

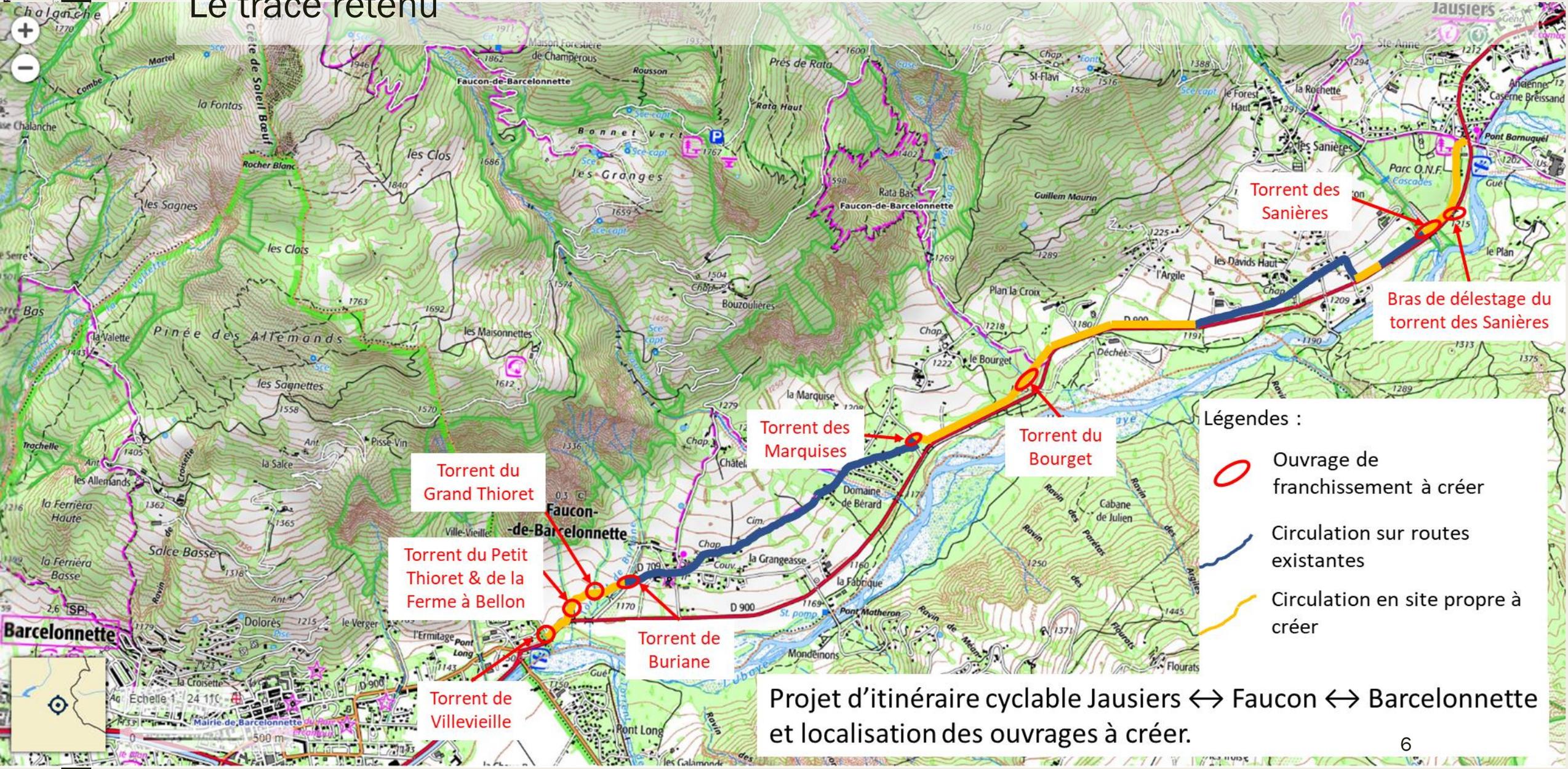
QUELLE MOBILITÉ DOUCE POUR LA VALLÉE ?

LA CONDAMINE CHATELARD MERCREDI 02 OCTOBRE à 18 heures - Salle Polyvalente	JAUSIERS MARDI 08 OCTOBRE à 18 heures - Salle Polyvalente
LE LAUZET-UBAYE LUNDI 07 OCTOBRE à 18 heures - Salle Polyvalente	BARCELONNETTE MARDI 15 OCTOBRE à 18 heures - Salle de Réunion de la CCVUSP



I. Historique du projet et tracé de l'itinéraire

Le tracé retenu



- Légendes :
-  Ouvrage de franchissement à créer
 -  Circulation sur routes existantes
 -  Circulation en site propre à créer

Projet d'itinéraire cyclable Jausiers ↔ Faucon ↔ Barcelonnette et localisation des ouvrages à créer.

IV. Découpage du projet

Organisation du marché de maîtrise d'œuvre

- Tranche ferme :
 - *Etudes jusqu'à la phase PRO sur l'ensemble des 3 tranches du projet (Jausiers ↔ Barcelonnette)*
 - *Etudes phase PRO jusqu'à la phase réception des travaux (AOR) sur la tranche 1 (Jausiers → Les palissons)*
- Tranche optionnelle :
 - *Etudes phase PRO jusqu'à la phase réception des travaux (AOR) sur les tranches 2 et 3*

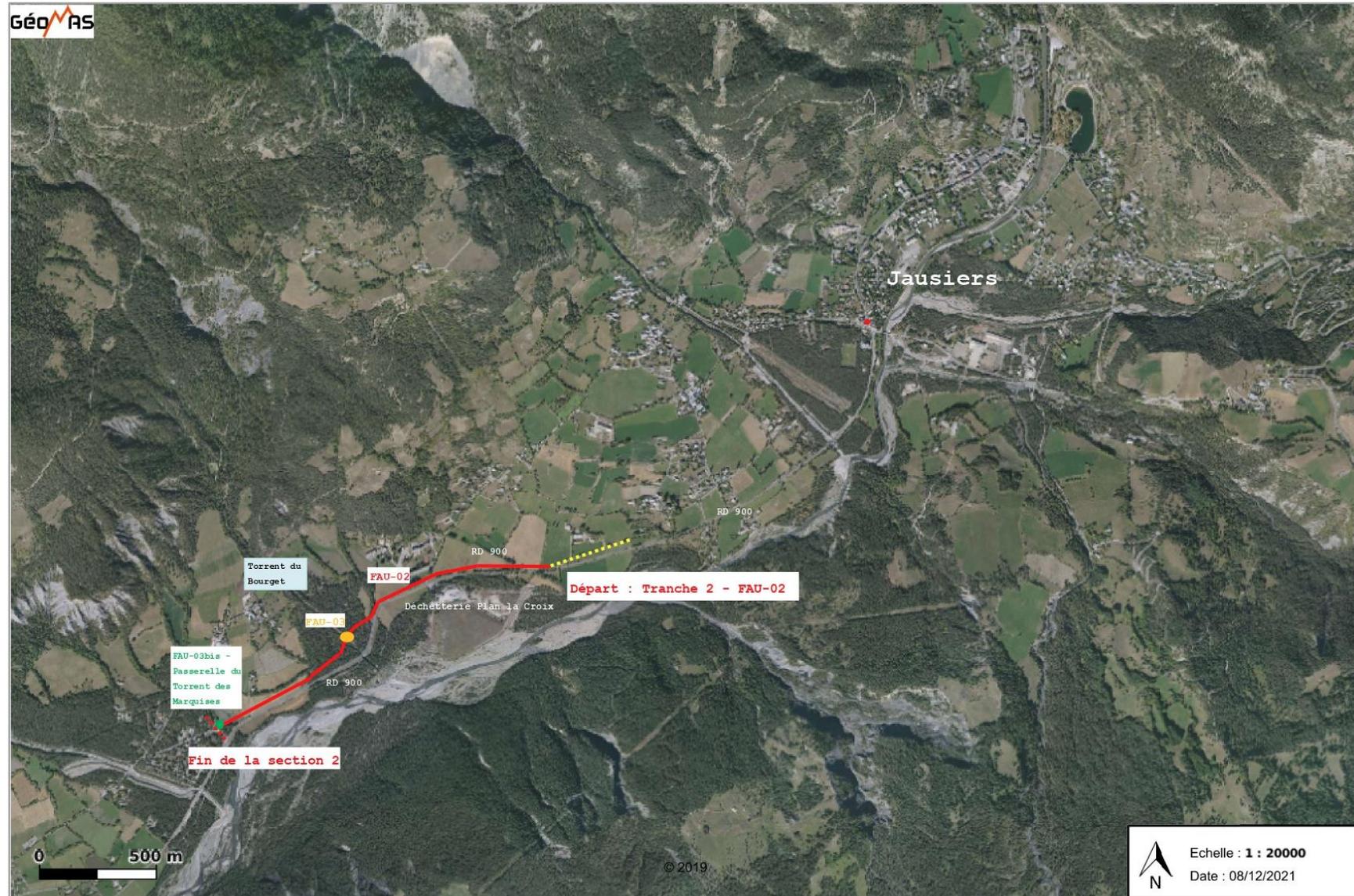
IV. Découpage du projet

TRANCHE 1 (FERME) Découpage en Tronçon Jausiers – Les Palissons



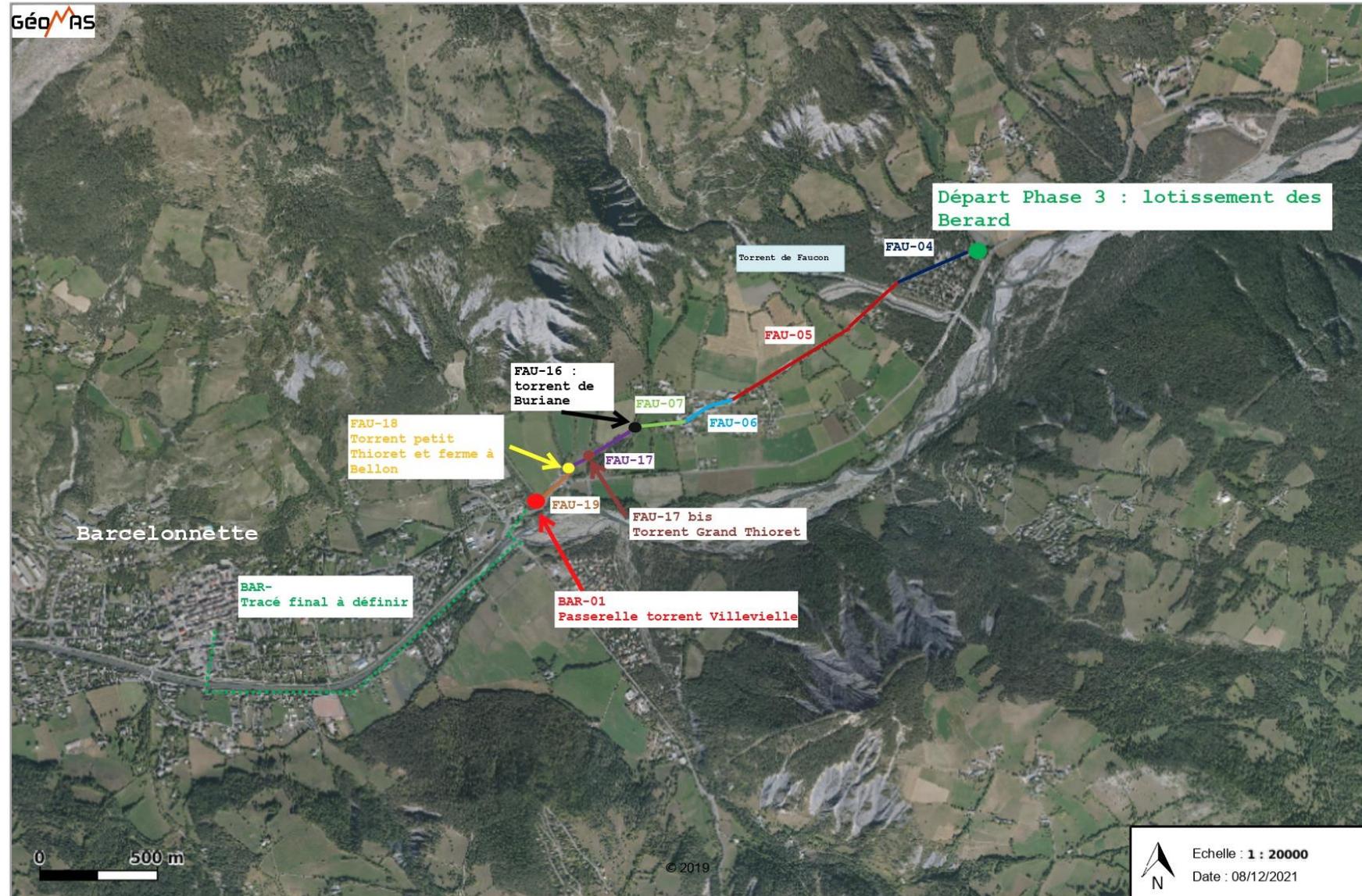
IV. Découpage du projet

TRANCHE 2 (OPTIONNELLE) - Découpage en Tronçon Les Palissons – Le Bérard



IV. Découpage du projet

TRANCHE 3 (OPTIONNELLE) - Découpage en Tronçon Le Bérard - Barcelonnette



V. Point financier

Tranche 1



PLAN DE FINANCEMENT		
ESTIMATIF TOTAL PROJET (€ HT)		680 000,00 €
CCVUSP - Autofinancement	23,08%	156 944,00 €
Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur - CRET2	40%	272 000,00 €
Etat - DSIL	36,92%	251 056,00 €
TOTAL CREDITS (€ HT)		680 000,00 €

PLAN DE FINANCEMENT		
Total Maitrise d'œuvre et études		225 000,00 €
Total Maitrise d'œuvre et études + imprévus		247 500,00 €
CCVUSP - Autofinancement	23,08%	57 123,00 €
Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur - CRET2	40%	99 000,00 €
Etat - DSIL	36,92%	91 377,00 €
TOTAL CREDITS Maitrise d'œuvre et études (€ HT)		247 500,00 €

PLAN DE FINANCEMENT		
Total Travaux Tranche 1 : Jausiers - Les Palissons		393 191,00 €
Total Travaux Tranche 1 : Jausiers - Les Palissons + imprévus		432 500,00 €
CCVUSP - Autofinancement	23,08%	99 821,00 €
Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur - CRET2	40%	173 000,00 €
Etat - DSIL	36,92%	159 679,00 €
TOTAL CREDITS (€ HT)		432 500,00 €

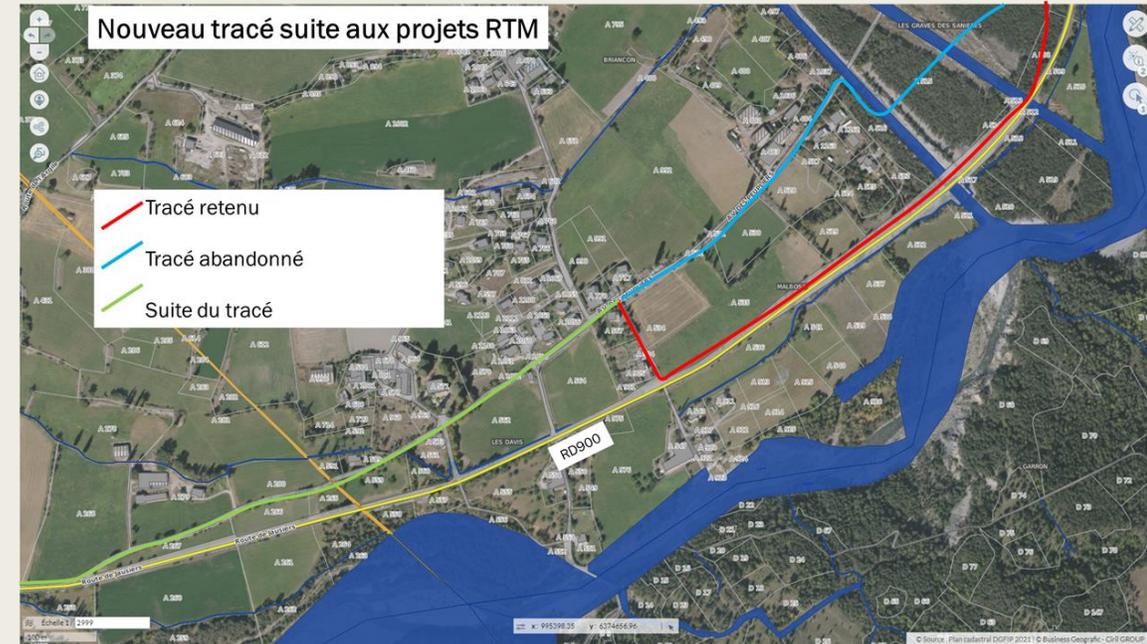
Délibération n° 2022/08
du 27/01/2022

VI. Points sur l'avancement des études

- Géotechniques :
 - *Consultation pour mission G1 et G2 AVP réalisée. A attribuer.*
 - *Avis maitre d'œuvre pour études G3 et G4*
- Levé topographique :
 - *Engagé, livraison prévue S 23/24*
- Hydraulique :
 - *Demande de complément adressée à ETRM pour dimensionner la section libre pour le franchissement sur le torrent des Sanières.*
 - *Consultation d'un bureau étude hydraulique à réaliser pour les franchissements des torrents des tranches 2 et 3.*
- Environnementale :
 - *Voir avec la maitrise d'œuvre pour définition du besoin.*
- Consultation juridique auprès de SVP sur le statut de l'itinéraire.

VI. Points sur l'avancement des acquisitions foncières

- Projet présenté à chacun des propriétaires
- Offre formulée et transmise



VII. Organisation et suivi du projet

- 4 listes (Equipe projet/COTECH/COPIL restreint/COPIL élargie)

EQUIPE PROJET :

- ❖ M. Marc PLANTIER, Responsable études & travaux
- ❖ Mme. Audrey DUNAND, Attaché de direction
- ❖ M. Etienne BADIA, Technicien de conduite d'opérations
- ❖ M. François EYRAUD, Chargé de mission mobilité à la CCVUSP
- ❖ Mme. Mathilde BONATO, Responsable APN
- ❖ M. Frédéric SUBE, Responsable de service Grand Cycle de l'Eau GEMAPI
- ❖ M. Rémi BENNAHMIA, chargé de mission Gestion Intégrée des Risques Naturels

COTECH :

- ❖ Membres de l'équipe projet
- ❖ M. Jacques FORTOUL, Maire de Jausiers & Vice-Président CCVUSP en charge des APN-mobilité-sites naturels et gestion des risques naturels
- ❖ Mme. Hélène GARCIER-RICHAUD, Maire de Faucon-de-Barcelonnette
- ❖ M. Yvan BOUGUYON, 1^{er} adjoint au Maire de Barcelonnette & Vice-Président de la CCVUSP

VII. Organisation et suivi du projet

COPIL restreint :

- ❖ Les membres de l'équipe projet
- ❖ Les membres du COTECH

2 élus de chacune des communes concernées par le projet d'itinéraire cyclable.

- ❖ Jausiers :
 - M. Jacques FORTOUL, Maire & Vice-Président CCVUSP en charge des APN-mobilité-sites naturels et gestion des risques naturels
 - M. Jacques PELLOUX, 1^{er} adjoint au Maire
- ❖ Faucon-de-Barcelonnette :
 - Mme. Hélène GARCIER-RICHAUD, Maire
 - M. Bernard REYNAUD, 2^{ème} adjoint au Maire
- ❖ Barcelonnette :
 - Mme Sophie VAGINAY-RICOURT, Maire & Présidente de la CCVUSP
 - M. Yvan BOUGUYON, 1^{er} adjoint au Maire & Vice-Président de la CCVUSP
- ❖ 2 élus intercommunautaires de représentation, 1 de la haute vallée & 1 de la basse vallée.
 - Mme. Elisabeth JACQUES, Maire de la Condamine-Châtelard, Vice-Président à la CCVUSP en charge de & Conseillère départementale déléguée à la mobilité douce.
 - M. Daniel MILLION-ROUSSEAU, Maire de Méolans-Revel & Vice-Président à la CCVUSP
- ❖ PVD Barcelonnette
 - Mme. Anna SANANES, chargé de mission Petites Villes de Demain
- ❖ Personnel CCVUSP
 - Mme. Christine HERMELIN, Directrice administration générale et ressources humaines de la CCVUSP
 - Mme. Dominique OLIVIER, Directrice des services financiers
 - M. Simon BRISARD, Chargé de mission énergie climat.

COPIL élargie :

- ❖ Les membres de l'équipe projet
- ❖ Les membres du COTECH
- ❖ Les membres du COPIL restreint
- ❖ Les Partenaires financiers & institutionnels
 - Sous-Préfecture de Barcelonnette
 - Mme. Florence RICCI-LUCCHI, secrétaire générale de la sous-Préfecture de Barcelonnette
 - DDT
 - M. Paul FRAISSE, Chargé de mission mobilité, économie circulaire DDT04/05
 - DREAL
 - Région SUD-PACA
 - Mme. Valérie-Cécile CHAUVIN, Chef de projet territorial service Aménagement Habitat.
 - Mme. Valérie VERNISSE, Cheffe de projet Mise en place de la loi LOM.
 - Mme, Marine DOLE, Direction des Infrastructures et des Grands Equipements.
 - Département des Alpes-de-Haute-Provence
 - Mme. Elisabeth Jacques, Conseillère départementale déléguée à la mobilité douce
 - M. Giles GIRODET, Chef de la Maison Technique de Barcelonnette
 - M. Sébastien REYNIER, Responsable de l'unité travaux et études à la Maison Technique de Barcelonnette
 - M. Michael ARNAUD, Responsable d'Unité exploitation et gestion du domaine public à la Maison Technique de Barcelonnette
 - Mme Nadège MARBOUTIN, Responsable d'unité Itinérance et sports de nature.
 - LEADER
 - ONF
 - M. Elie GARRET, Responsable unité territoriale Ubaye-Blanche.
 - RTM
 - M. Benoit SERRA, Adjoint au chef de service.
 - Propriétaires terriens
 - Agriculteurs et usages autorisés de la future voie

VIII. Groupement de maitrise d'œuvre

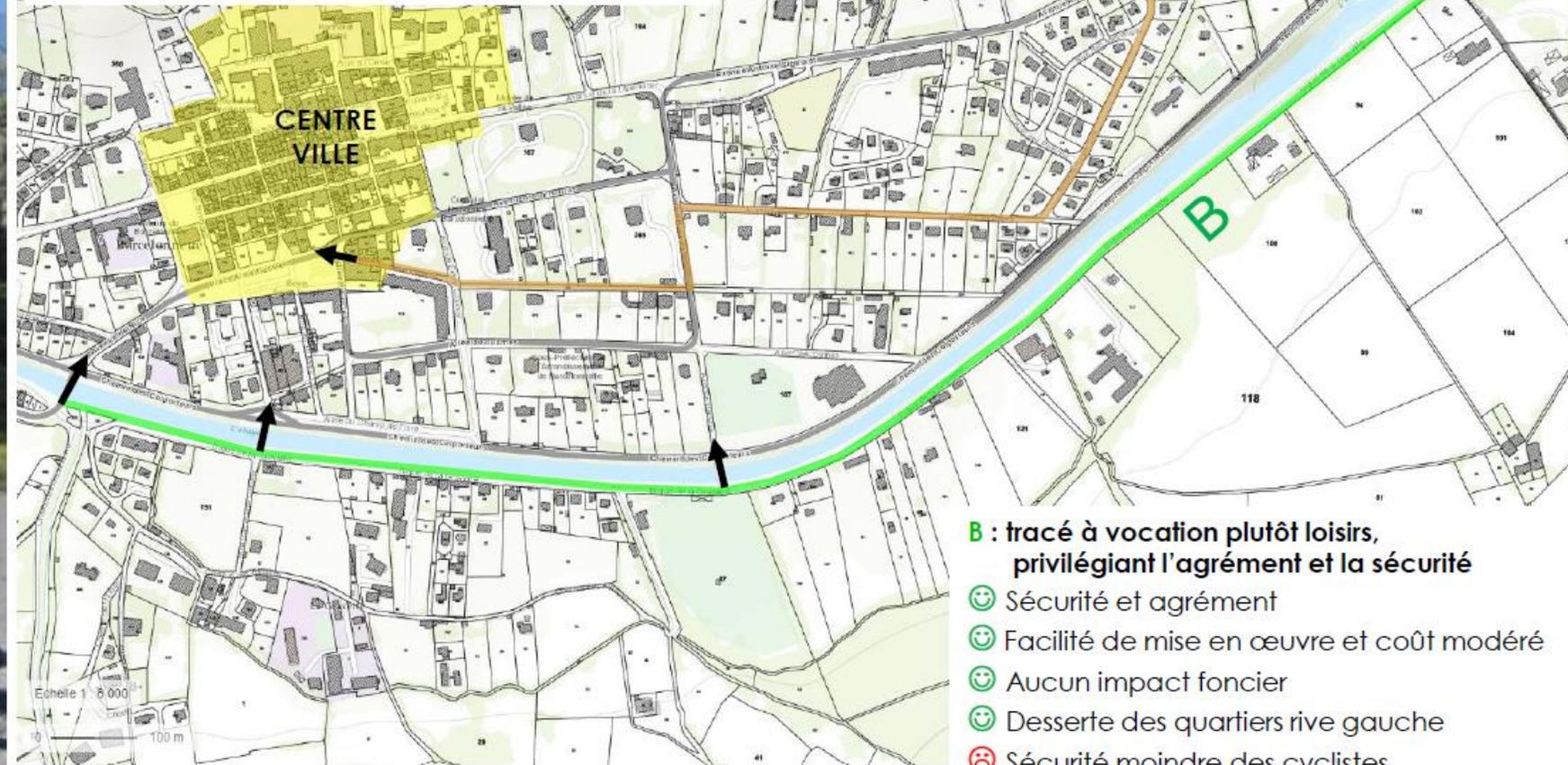
- M. Sylvain Gruzza (M.G Concept Ingénierie)
- Mme. Laetitia Vandeportal (AZIMUT)

<p>M.G. CONCEPT INGÉNIERIE 18 avenue Charles de Gaulle Résidence Le Marigny – A31 05200 EMBRUN Tél 04 92 43 05 55 Courriel : contact@mgconcept.net SIRET : 41810860100034</p>	<p>Mandataire du groupement</p> <p>B.E.T. VRD</p>
<p>ATELIER AZIMUTS Laetitia VANDEPORTAL Parc d'Activité de Sisteron 17 Allée de Genêts - 04200 SISTERON Tél : 04.92.64.94.26 Email : atelier.azimuts@orange.fr SIRET : 438 755 233 00022 APE : 7111Z</p>	<p> Cotraitant Paysagiste Concepteur D.P.L.G.</p> <p>Volet Paysager</p>

ENTREE DANS BARCELONNETTE : DEUX BARREAUX POUR DEUX FONCTIONS

A : tracé à vocation plutôt utilitaire, privilégiant une desserte directe du centre ville et d'un maximum d'habitations

- 😊 Facilité de mise en œuvre et coût modéré
- 😊 Aucun impact foncier
- 😊 Desserte des quartiers d'habitation
- 😞 Sécurité moindre des cyclistes,



B : tracé à vocation plutôt loisir, privilégiant l'agrément et la sécurité

- 😊 Sécurité et agrément
- 😊 Facilité de mise en œuvre et coût modéré
- 😊 Aucun impact foncier
- 😊 Desserte des quartiers rive gauche
- 😞 Sécurité moindre des cyclistes,

Pour l'entrée dans Barcelonnette, Deux possibilités, celles-ci peuvent-être réalisés de manière concomitante pour le tracé A comme pour le tracé B.

Photos de l'itinéraire



Entrée dans parc
ONF Jausiers



Bras secondaire Torrent des Sanières



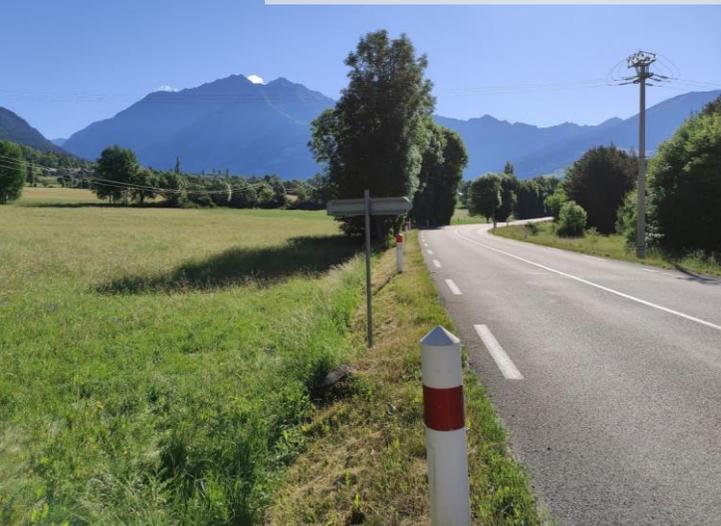
Torrent des Sanières



Long de la RD900



Itinéraire en parallèle, le long de la RD 900 sur 1700 mètres avec une piste cyclable revêtue bi-directionnelle





Montée du Bérard



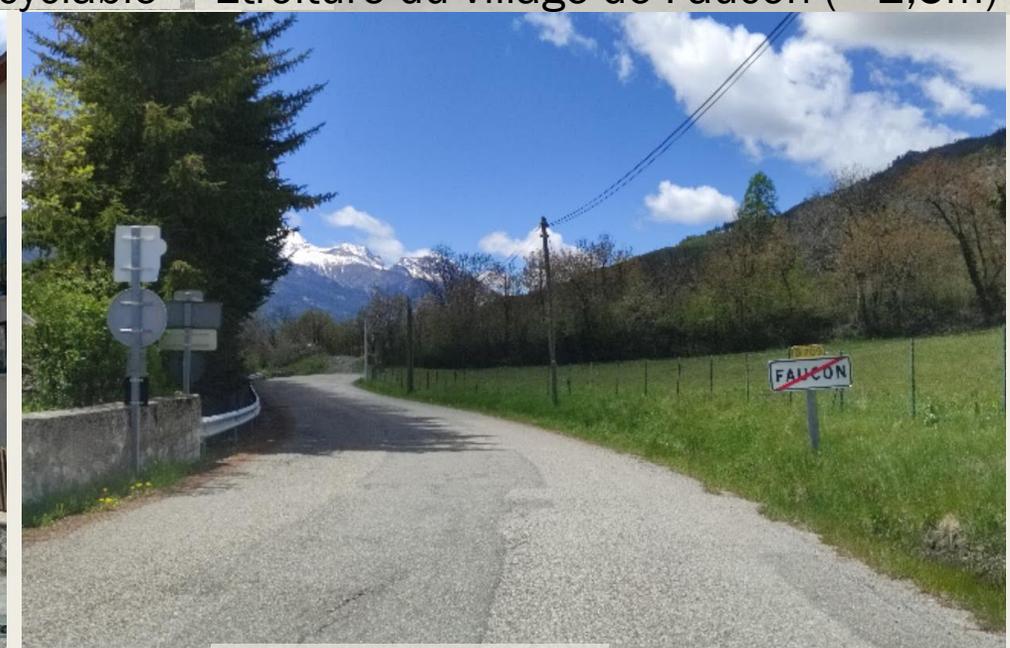
Voirie support pour l'itinéraire cyclable



Etroiture du village de Faucon (< 2,5m)



Traversée du village de Faucon-de-Barcelonnette



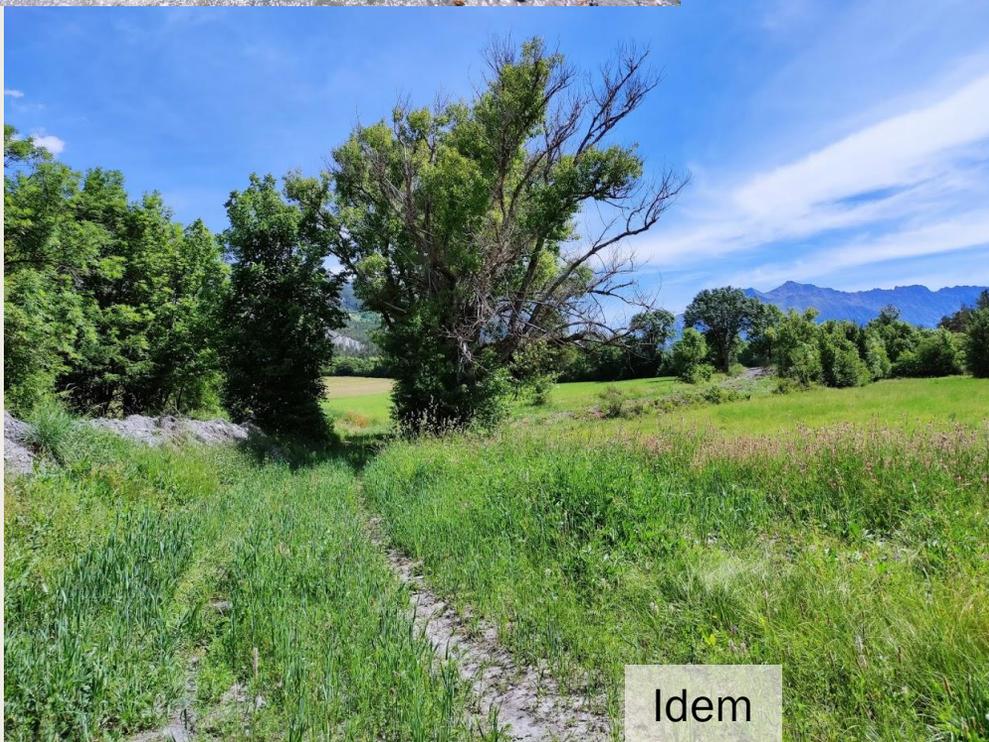
Sortie de Faucon



Croix et Torrent de Buriane



Chemin rural n° 1 : ancienne route d'accès au village



Idem



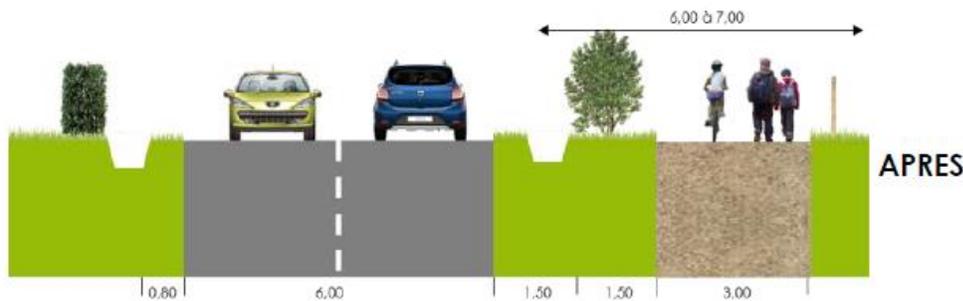
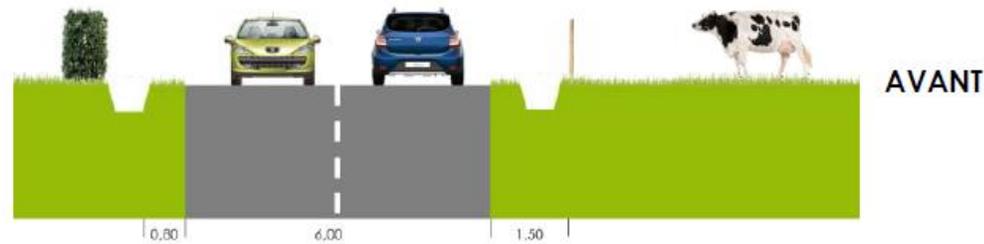
Ecole de parapente et confluence torrents de la Ferme à Bellon et Petit ThioRET

Principe projeté d'aménagement

Pour la section 1 – Tronçon FAU-02 en site propre le long de la RD 900

Type d'emprise :
Aménagement projeté :
 Principe d'aménagement :

Terrain naturel à usage agricole
Voie Verte (ou site propre mixte)
 Aménagement sur terrain naturel + clôture + haie ou lisse bois + signalisation C115-C116 + jalonnement cyclable Dv



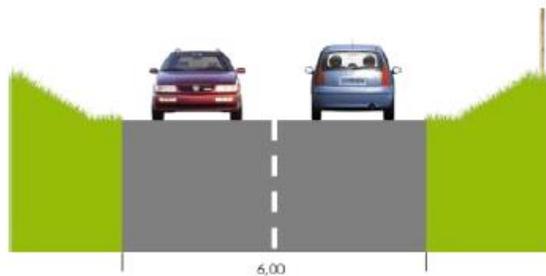
Exemples de réalisation

Principe projeté d'aménagement

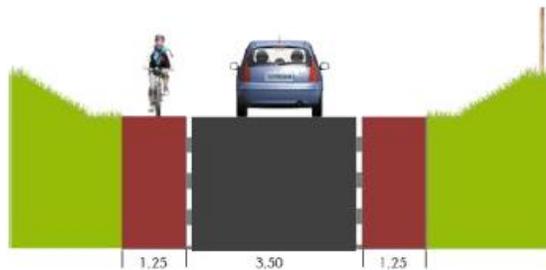
Pour la section 2 –
 Tronçon FAU-04 et
 FAU-06 (domaine du
 Bérard et sortie de
 Faucon)

Type d'emprise :
Aménagement projeté :
 Principe d'aménagement :

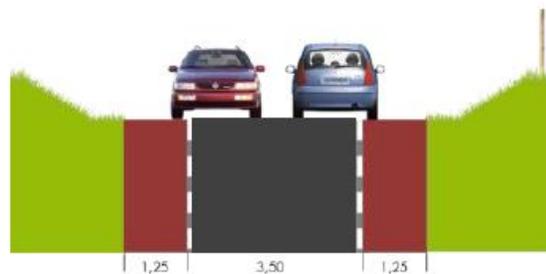
Chaussée routière
Chaussée à Voie Centrale Banalisée
 Reprise complète du revêtement + Marquage couleur des bandes latérales
 + signalisation de police + jalonnement cyclable Dv



AVANT
 Route à faible trafic mais
 cohabitation difficile en raison de
 la configuration de chaussée
 (rectiligne, très large...)



APRES
 Elargissement de chaussée
 Reprise partielle de revêtement
 Marquage sur chaussée de 2
 bandes de couleur (profil 4C)
 ou
 Reprise complète de revêtement
 Marquage sur chaussée de 2
 bandes de couleur (profil 4D)



Exemples de réalisation

Principe projeté d'aménagement

Pour la section 2 – Tronçon FAU-05 évoluant sur la Voirie Communale n°3

Type d'emprise :

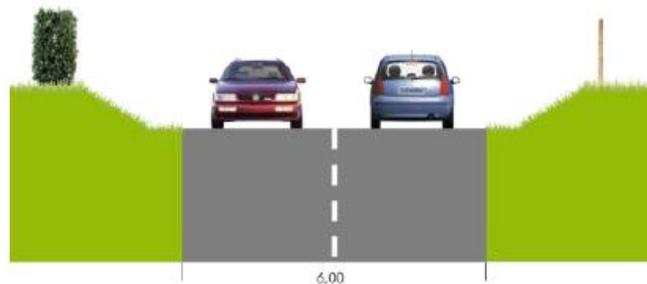
Aménagement projeté :

Principe d'aménagement :

Voie ou aménagement mode doux existant

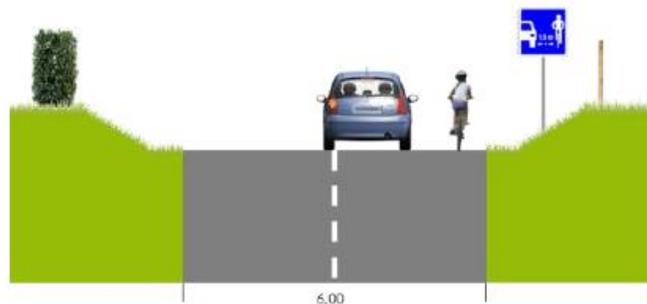
Changement de régime de la voie ou de l'aménagement (mise en impasse, en sens unique...)

Signalisation de police + Jalonnement cyclable Dv



AVANT

Route à faible trafic mais cohabitation difficile en raison de la configuration de chaussée (rectiligne, très large...)



APRES



Signalisation directionnelle cyclable de type Dv

+

Signalisation de police A21 et C50 « partageons la route » ou autre signalisation de police



Exemples de réalisation